VADE-MECUM
DU CONSEIL REGIONAL

Val-de-Marne

Sommaire

La Région en chiffres	p. 4
Le Conseil régional	p. 6
Les transports & le STIF	p. 8
Les lycées	p.10
La sécurité	p.11
La formation professionnelle et l'apprentissage	p.12
Les actions économiques	p.14
L'environnement	p.16
Le logement	p.17
Le sport	p.18
Les loisirs	p.18
La culture	p.18
L'action internationale et européenne	p.18
Le schéma directeur	p.19
Le Grand Pari(s)	p.19

La Région en chiffres

Le territoire régional

12.000 km2 ;
¼ d'espace urbain ;
¾ d'espaces naturels ;
8 départements ;
1.281 communes ;
106 intercommunalités

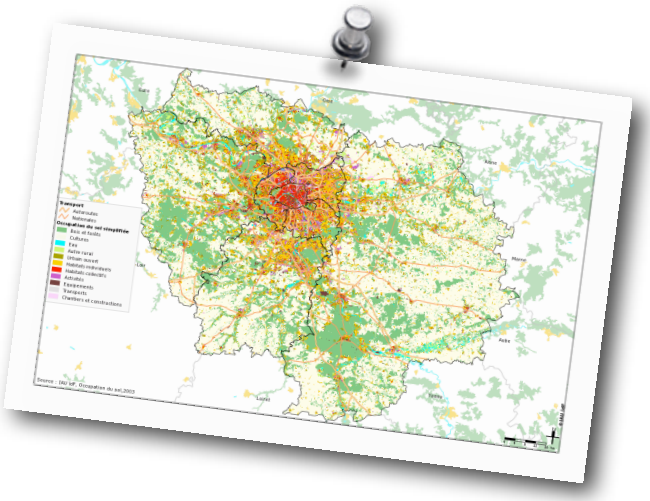

Un fort potentiel humain

11,7 millions d'habitants : 19% de la population française
une population plus jeune que la moyenne nationale
37 % des cadres français
45% des chercheurs français
¼ des étudiants français

Moteur économique de la France

29 % du PIB national, 4,5% du PIB européen
20 % de la population active française
1er centre d'affaire en Europe avec la Défense
700.000 entreprises

Une région-monde

1er région d'Europe pour les salons internationaux
1ère destination touristique mondiale
42 millions de touristes dont 45 % d'étrangers

Un réseau de transports dense

210 km de métro desservant 381 arrêts
3.300 km de lignes de bus
2.100 km de voies nationales et d'autoroutes
2ème plateforme européenne fluviale
1ère plateforme aéroportuaire d'Europe continentale : Orly, Roissy et Le Bourget

Un territoire marqué par de fortes disparités

10 % des Franciliens en dessous du seuil de pauvreté
9% de travailleurs précaires en Île-de-France
22 % des zones urbaines sensibles françaises (157)

Le territoire du Val-de-Marne...

245 km2 (4ème sur les 8 départements)
47 communes

Population

1,298 millions d'habitants (5ème sur 8)
25,7 % de moins de 20 ans (6ème sur 8)

DANS LE VAL-DE-MARNE...

Economie

6,4 % de taux de chômage (5ème sur 8)
6.605 entreprises créées par an (4ème sur 8)
13.989 artisans (4ème sur 8)

Logement

5.300 logements construits par an (7ème sur 8)
prix du m2 dans l'ancien : 3.752 €

Le Conseil régional

Le Conseil régional comprend 209 membres, élus pour 4 ans en 2010. C'est un scrutin à la proportionnelle avec une prime majoritaire de 25 % des sièges pour la liste arrivée en tête.

L'Exécutif
Outre le Président, il est actuellement composé de 15 Vice-présidents : 7 socialistes, 4 verts, 3 communistes et 1 MRC (Mouvement des Républicains et Citoyens).

L'assemblée régionale
Elle se tient 6 fois par an en moyenne. Elle vote le budget et les orientations générales des politiques régionales.

La commission permanente
Il s'agit d'une formation restreinte de l'assemblée régionale qui se réunit une fois par mois afin de voter les subventions et les aides régionales.

Le Conseil économique et social régional
Il rend des avis consultatifs et réalise des études. Il s'auto-saisit ou est saisi par à la demande du Président du Conseil régional. Il comprend 122 représentants issus des différents acteurs socio-économiques.

Différents organismes sont «associés» à la Région, par exemple le Conseil régional des jeunes, le Conseil régional consultatif des citoyens et le Conseil de l'égalité, l'Agence régionale de développement, l'Observatoire régional de la Santé, l'Agence des espaces verts ...

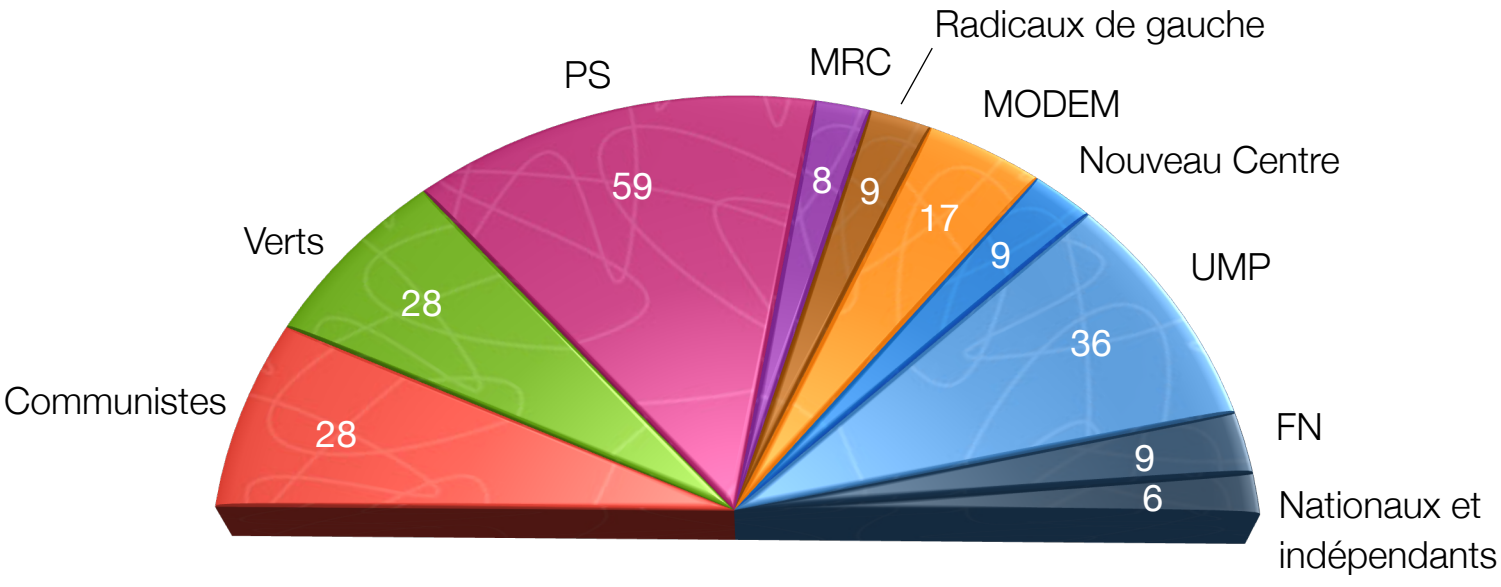

Aperçu des grandes masses du budget de 2010 (4,67 milliards d'euros)

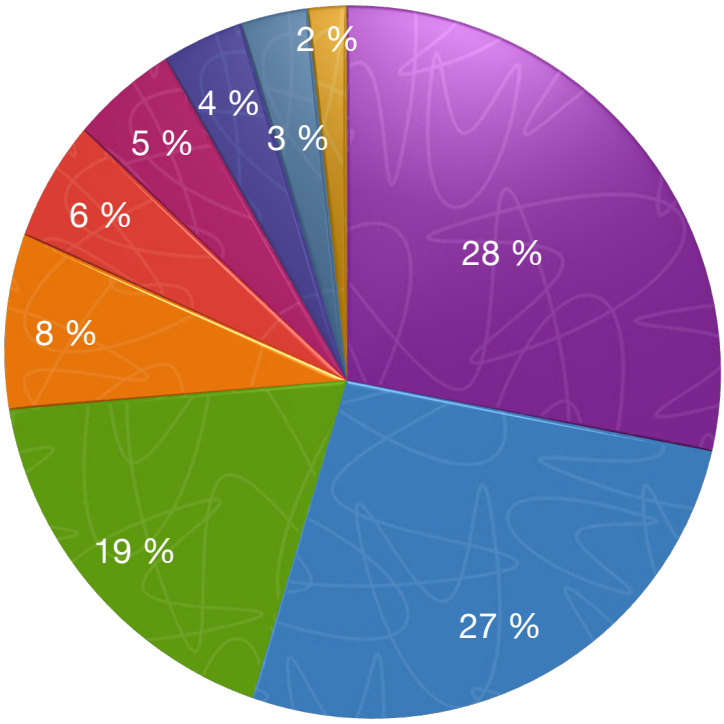

- Enseignement
- Transports
- Formation professionnelle et apprentissage
- Aménagement des territoires
- Action économique
- Services généraux
- Environnement
- Culture, sports et loisirs
- Développemet social et santé

Les recettes budgétaires proviennent de :

- la dotation de l'Etat : 25 % ;
- la fiscalité régionale (taxe professionnelle, taxes sur le foncier, taxe sur les cartes grises): 21 % ;
- l'emprunt : 21 % ;
- la taxe intérieure sur les produits pétroliers : 19 % ;
- la fiscalité non régionale : la création de bureaux notamment : 7 %;
- autres : 7%

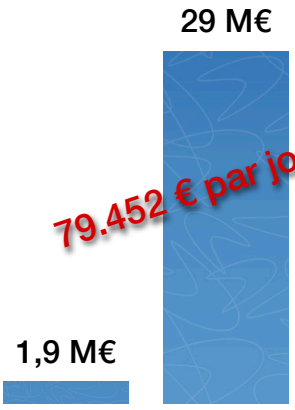

Loyers et charges locatives du Conseil régional

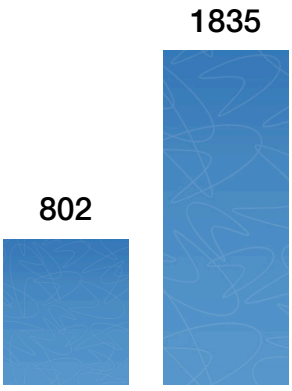

Effectifs (hors décentralisation)

Dette depuis 2004

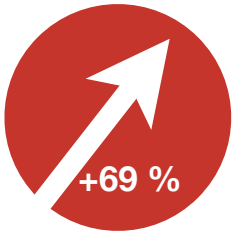

Impôts régionaux depuis 2004

Dépenses de fonctionnement depuis 1998

Frais de réception et de communication depuis 1998

Les transports

Le budget régional consacré aux transports en 2010 est de 1,1 milliards d'euros.

Transports en commun

La Région intervient pour financer les projets d'infrastructures lourdes, souvent en coopération avec l'Etat dans le cadre du contrat de projets Etat-Région.

Elle verse une contribution annuelle d'environ 600 millions d'euros au Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF).

La Région intervient pour le financement de dispositifs de tarification : financement de la carte Imagine'R à hauteur de 50 % ainsi que le dézonage pendant les week-ends, jours fériés et les vacances, tarification sociale : gratuité pour les bénéficiaires du RSA.

Routes et voiries

Le Conseil régional finance la sécurisation des réseaux routiers et les protections phoniques des autoroutes et voies ferrées. Il subventionne la suppression des passages à niveau.

Sécurité dans les transports

Le Conseil régional finance la mise en sécurité des gares ainsi que l'équipement des bus en géolocalisation et video-protection.

Le Syndicat des Transports

Le STIF réunit des élus du Conseil régional, de la Ville de Paris, des 7 Conseils généraux et de la CCIP. L'Etat n'y siège plus depuis sa décentralisation en 2005.

De manière générale, le STIF est responsable de l'organisation, la coordination et le financement des transports publics en Île-de-France assurés par la RATP, la SNCF et OPTILE (association regroupant les compagnies de bus privées).

Le STIF fixe les tarifs des transports et pilote les projets d'infrastructures, notamment ceux du contrat de projets Etat-région. Il participe à hauteur de 50 % au financement du matériel roulant.

Le STIF conclut des contrats avec les opérateurs. Leur rémunération est indexée sur un ensemble d'indicateurs, comme la régularité des trains et la propreté des gares.

Le budget 2010 du STIF est de 5,3 millions d'euros. Il est principalement financé par le versement transport, acquitté par les entreprises, (57 %) et par les collectivités locales (21 %).

Aujourd'hui, les transports franciliens riment avec perte de temps, fatigue et stress. Les rames sont vétustes, sales et inconfortables.

C'est la double peine : plus on habite loin de son lieu de travail, moins on voyage confortablement et plus on paie cher.

Après 12 ans de gestion socialiste stérile, le réseau est au bord de l'asphyxie.

Le groupe Majorité présidentielle a demandé :

- *un grand **emprunt**, notamment pour un **plan d'urgence** en 3 ans pour des transports de qualité et ponctuels ;*
- *une **uniformisation des tarifs** pour en finir avec la double peine actuelle ;*
- *la réalisation de **transports de banlieue à banlieue** ;*
- *une **gestion unifiée** des réseaux afin de cesser la dilution des responsabilités ;*
- *un **plan «anti-embouteillage»** en rupture avec l'auto-phobie de la majorité actuelle.*

Dans le Val de Marne...

Zones tarifaires : de 1-3 (74,40 € par mois) à 1-4 (91,71 € par mois)

Ce qui est acté

•prolongement du T1 à Val-de-Fontenay : mise en service prévue en 2015

•prolongement du TVM de Saint-Maur vers Noisy-le-Grand : 2013

•bus en site propre entre Pompadour (à la limite des communes de Choisy-le-Roi et de Créteil) et Sucy-Bonneuil : mise en service en 2010

•prolongement de la ligne 8 du métro à Créteil/Parc des Sports : 2011

•pôle intermodal de Choisy-le-Roi : rénovation achevée en 2010

• pôle intermodal de Pompadour : 2013

tramway Villejuif/Louis Aragaon jusqu'à Athis-Mons : 2015

Le Grand Paris en Val-de-Marne

prolongement de la ligne 14 jusqu'à Orly

rocade de métro automatique jusque Val-de-Fontenay ou Noisy-le-Grand (les deux variantes font actuellement débat)

Difficultés

• schéma directeur RER D

Sa mise en service entraîne un temps de parcours rallongé pour les usagers de la partie nord de la ligne. De plus, aucun gain significatif n'est ressenti en terme de ponctualité. La ligne est en effet celle qui est la plus irrégulière du réseau : près d'un train sur cinq arrive avec plus de 5 minutes de retard. Le schéma de principe pour la partie Sud de la ligne a été présenté au STIF en juillet 2009. Il se traduit aussi par un temps de parcours allongé.

• Le tunnel Châtelet/Gare du Nord

C'est une solution durable pour mettre fin à l'irrégularité de la ligne. Le STIF parle d'un coût prohibitif, mais largement inférieur à celui des mesurettes accumulées depuis plusieurs années...

• schéma de principe RER C

Information des usagers non satisfaisante, matériel vieillissant, dysfonctionnements d'infrastructures répétés entraînent une irrégularité importante de la ligne (plus de 12 % des trains arrivent avec plus de 5 minutes de retard). Le schéma de principe a été adopté à l'été 2009 alors qu'il était attendu depuis de nombreuses années par les usagers. Ce schéma entraîne une réorganisation des dessertes qui deviennent principalement omnibus. À la suite de la manifestation des élus locaux devant le siège du STIF en décembre dernier, JP Huchon a promis un « moratoire sur les dessertes »

• RER A

Il a fallu que le Président de la République intervienne pour dénoncer l'immobilisme régional avant que le STIF prenne des mesures. Ainsi, des nouvelles rames à deux niveaux ont été commandées au premier semestre 2009. Le STIF n'en a financé qu'un tiers alors qu'il annonce 50 %.

Routier

•A4/A86 : le plus grand bouchon d'Europe. Si la région n'est pas seule compétente dans ce domaine, elle n'a pas fait preuve de volontarisme à la hauteur de l'enjeu. Ce bouchon fait perdre plus d'1h30 certains jours, sans compter le bilan écologique des véhicules coincées dans ces embouteillages.

•Les protections phoniques à Saint-Maurice, Maisons-Alfort et Créteil n'avancent que lentement. Pas étonnant au vu de la chute de 33 % des crédits régionaux consacrés à l'environnement des infrastructures de transports.

Les lycées

Le Conseil régional assure la construction, l'entretien et l'équipement des 470 lycées publics d'Ile de France :

- 466 en gestion régionale (463 relevant de l'éducation nationale, dont 15 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et 4 établissements régionaux du premier degré (ERPD) et 3 relevant du Ministère de l'Agriculture)
- 4 en cités mixtes gérées par les départements (lycée franco-allemand de Buc, lycée international de Saint Germain en Laye, lycée Albert Camus à Bois-Colombes, lycée Adolphe Chérioux à Vitry sur Seine)

Les lycées publics ont accueilli 393 489 élèves à la rentrée 2008-2009.

Le Conseil régional contribue également au financement de 200 établissements privés sous contrat, représentant 84.669 élèves.

Il finance, à hauteur de 50%, la construction ou la restructuration par les communes d'équipements sportifs mis à la disposition des lycéens.

Il finance également la construction et la rénovation d'internats. Il participe à la rénovation, à l'équipement, à la création de places nouvelles et de places d'hébergement dans les lycées privés.

Principales mesures-phares en direction de tous les lycéens :

- Gratuité des manuels scolaires
- Aide régionale à l'équipement des lycéens.
- Aide à la demi-pension
- possibilité pour tout lycée public ou privé d'obtenir une subvention annuelle de 10 000 € maximum pour réaliser des projets pédagogiques « citoyens » innovants.
- Encouragement de la créativité des élèves par le soutien financier à des projets .
- Projets « réussite pour tous »
- Equipement informatique et fourniture à tous les élèves d'une clé USB.
- Espaces numériques de travail

Face à certains projets au point mort depuis 12 ans, le groupe Majorité présidentielle a demandé une ***relance de la construction*** *et de la rénovation des lycées, la construction de* ***lycées et de campus internationaux*** *en Île-de-France.*

En 2010, le budget «enseignement secondaire» a été amputé de 70 millions d'euros (-9%) !

Dans le Val de Marne...

Plusieurs opérations sont en **retard** :

LYP Champlain Chennevières sur Marne
Voté en 2000
Restructuration extension
Coût : 47,80M€
Chantier en cours

LYP Frédéric Mistral Fresnes
Voté en 2000
Restructuration partielle extension
Coût : 29,20M€
Chantier en cours

LP Montaleau Sucy en Brie
Voté en 2002
Restructuration d'ensemble extension
Coût : 18,23M€
Chantier en cours

La sécurité

L'Ile-de-France constitue, de loin, la région qui comptabilise le plus de crimes et de délits : chaque année, 1 infraction sur 4 constatées en France a eu lieu en Ile-de-France.

A l'initiative de la droite régionale, le Conseil Régional d'Ile-de-France s'est doté d'un budget « Sécurité » en 1999. C'est un cas unique en France.

La Région intervient pour sécuriser les lycées, les propriétés régionales comme les bases de pleine air et de loisirs et les équipements commerciaux. Elle particpe au financement de la construction de commissariats de police et de gendarmerie.

Par idéologie, la gauche refuse de mettre en place des actions en faveur de la sécurité des Franciliens : les crédits ont baissé de 11 % depuis 2004.

Tous les amendements du groupe Majorité présidentielle ont été repoussés par la gauche :

- *aide à **l'équipement des polices municipales** ;*
- *grand **plan de video-protection** dans les transports, les parkings de gares, les lycées et les espaces commerciaux*
- *renforcement de la **police régionale des transports***

Dans le Val de Marne...

La sécurisation des lycées

Le Val-de-Marne dispose de 51 lycées publics et de 19 lycées privés. Seuls les lycées publics ont fait l'objet d'opérations de sécurisation par la Région.

Le Val-de-Marne arrive en 4ème position avec 44 lycées publics ayant fait l'objet d'opérations de sécurisation financées par le Conseil Régional depuis 2004, soit 12 % des lycées publics franciliens. Cependant, sur les 44 lycées concernés, 13 n'ont fait l'objet que d'une seule opération de sécurisation.

Depuis 2004, 2 356 000 € ont été dépensés par le Conseil Régional d'Ile-de-France pour la sécurisation des lycées publics val-de-marnais, soit 10 % du montant total dépensé en la matière !

La Région est intervenue dans 20 lycées publics val-de-marnais (39%) pour l'installation d'équipements en vidéosurveillance : Alfortville, Champigny-sur-Marne, Créteil, Fresnes, Ivry-sur-Seine , Le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Orly, Saint-Maur-des-Fossés, La Varenne – Saint-Hilaire, Sucy-en-Brie, Villeneuve-le-Roi, Vitry-sur-Seine, Villeneuve-Saint-Georges, Vincennes, Vitry-sur-Seine, Thiais.

La sécurisation des équipements commerciaux dans le Val-de-Marne

Les crédits régionaux en faveur de la sécurisation des équipements commerciaux ont stagné à 1 000 000 € depuis 2004 et le taux moyen de consommation est de 8%.

Depuis 2004, on compte environ 6 opérations dans ce domaine. Sécurisation d'un local commercial de Villeneuve-Saint-Georges

L'aide à l'implantation locale des forces de sécurité

Travaux de réhabilitation du commissariat de Villejuif

Construction du commissariat de police de Boissy-Saint-Léger

Rénovation d'un poste de police à Villeneuve-le-Roi

La formation professionnelle et l'apprentissage

L'intégralité du **budget investissement** de ce secteur est consacrée à la construction et l'équipement des centres de formation.

Plus précisément, ce sont en 2009: 34,5 millions d'euros en faveur des 535 CFA, 500.000 € pour les centres de formation professionnelle et 629.000 € pour les centres de formations sanitaires et sociales.

Les dépenses d'investissement sont mineures au regard des sommes dépensées pour les **frais de fonctionnement** (21 fois l'investissement) :

Les services communs
Partenariat avec le GIP CARIF pour la promotion des métiers, de la formation et de l'emploi (39 projets en 2009), l'accompagnement des CIDJ, la participation à des Forums et la publication et distribution de nombreux guides d'information.

La Région a également soutenu 40 projets visant à la lutte contre les inégalités et les discriminations.

La formation professionnelle (45,1%)
- 8 antennes locales en charge des entretiens accompagnent les 2.620 chéquiers pour la Validation des Acquis par l'Expérience
- une importante part du budget est versée aux 81 missions locales, qui accompagnent des jeunes de 16 à 25 ans sans qualification dans leur recherche d'emploi (150.000 jeunes par an). Via les missions locales, ce sont aussi les parcours d'orientation professionnelle, les chèques mobilité, le parrainage et les programmes de formation qui sont soutenus.

La région compte en proportion moins d'apprentis que les autres régions françaises (4% d'apprentis). L'exécutif avait pris l'engagement d'atteindre 100.000 apprentis fin 2010 : aujourd'hui, nous en sommes à moins de 80.000.

Le groupe Majorité a demandé notamment la création d'une ***bourse des stages****, la* ***construction de centres de formation*** *pour les salariés et les apprentis ainsi qu'une meilleure* ***implication des acteurs économiques dans la définition des programmes*** *de formation.*

- «avenir Jeunes» s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis depuis plus d'un an du système scolaire sans qualification. (22.000 en 2009).
- 3 dispositifs ont été mis en place afin de favoriser l'accompagnement vers l'emploi de tous les publics : « les passerelles entreprises », « les parcours d'accompagnement vers l'emploi » et les « chantiers écoles »
- la Région a soutenu les écoles de la seconde chance. 2.110 places y sont ouvertes pour le nouvel exercice 2010 (1.534 en 2009).
- 27 pôles ont accueilli 57 actions d'accès à la qualification regroupant au total 4.400 stagiaires.
- le programme qualifiant territorialisé a été mis en place sur 3 territoires : Seine Aval, Argenteuil Bezons et les Lacs d'Essonne. En parallèle, les programmes qualifiants sectoriels ont formé 4.440 stagiaires.

- des programmes de formation complémentaires : les chéquiers qualifiants, le dispositif NAVITIC, l'appui à la mobilité européenne et internationale, le programme Dynamicadres et l'«accompagnement du mouvement sportif ».
- pour la formation des salariés, la Région soutient également le CNAM, 14 universités et 14 OPCA (ciblant 10.000 salariés de TPE/PME).
- enfin 66 millions d'euros sont dépensés pour la rémunération des stagiaires et quelque 100.000 € pour la formation des emplois tremplins.

L'apprentissage (53,7%)
La Région dépense en moyenne 2.476,30€ par apprenti. Il sont 76.872 apprentis (rentrée 2008)

Le reste des crédits est réparti entre le dispositif d'accès à l'apprentissage (aide à l'orientation ayant bénéficié à 12.500 jeunes en 2009), les développeurs de l'apprentissage, les aides aux employeurs d'apprentis (44.285 primes mais en baisse de plus de 40% sur les dernières années), l'aide aux conditions de vie des apprentis, le développement éducatif et culturel (entre autres l'opération les « Apprentiscènes »), la mobilité européenne et internationale, l'engagement aux 40ème Olympiades des métiers, le financement des conventions d'objectifs et de moyens.

Ce que dit la Chambre Régionale des Comptes :

*« les dispositifs sont faiblement lisibles et **ne facilitent pas l'accès d'un jeune à l'offre de la Région**. »*

*«il appartient à la Région de prendre toutes les dispositions utiles en vue de mettre en œuvre un **suivi attentif** des dispositifs de formation»*

*«la Région n'est pas en mesure de vérifier la réalité des actions de formation entreprises et **ne possède aucun élément** permettant de savoir si son intervention a effectivement permis de maintenir un emploi ou de favoriser une promotion. »*

*« entre 2004 et 2006, ce sont surtout les niveaux de qualification supérieurs (master, ingénieur) qui ont connu la plus forte augmentation. **Or, ces niveaux de qualification ne sont pas privilégiés par la Région**. Dans le même temps, le nombre de jeunes possédant une faible qualification évolue très peu.*

Dans le Val de Marne...

Une E2C (Ecole de la deuxième chance) est ouverte à Orly (fin 2009), elle est pourvue de 80 places.

11 Missions locales (Boissy Saint Léger, Villeneuve Saint Georges, Fresnes, Créteil, Orly, Cachan, Maison Alfort, Vitry sur Seine, Le Plessis Trévise, Le Perreux sur Marne, Fontenay sous Bois)

- 53 CFA sur le territoire sur 21 communes (10 à Créteil, 5 à Vitry sur Seine, 4 à Cachan, Nogent sur Marne et Saint Maur des Fossés, et 3 à Alfortville, Rungis et Villejuif)

principaux programmes 2006-2009
- CFA de la Chambre de Métiers du Val-de-Marne à Saint-Maur-des-Fossés
- CFA de l'AFORPA à Saint Maurice (acquisition d'équipements)

Les actions économiques

Les « Interventions économiques transversales » sont trop diffuses pour être efficaces :

✓ des systèmes de prêts d'honneur, de garantie, fonds de capital et fonds d'amorçage, réseaux de *business angels*, Cap Entreprise.

✓ de **l'appui territorialisé** (ZAE, franges, éco-parcs et écopôles, pépinières hôtels d'entreprises, réseaux d'entreprises et projets de développement économiques locaux.)

✓ un Programme d'**aide à l'Economie sociale et solidaire** (fonds de garantie France Active, accompagnement de l'ADIE et de l'ARSIE, couveuses et coopératives d'activités , aide au sauvetage des structures d'insertion, actions de sensibilisation, appels à projets, expérimentations, Atelier, et centre de ressources francilien).

✓ un **accompagnement des créateurs** (Point d'Accueil Création d'Entreprise et sites web (creersaboite.fr et financersaboite.fr).

✓ des **actions en faveur de l'emploi** (maisons de l'emploi, aides à la restructuration des entreprises, Pactes pour l'emploi, plateformes RH, professionnalisation des acteurs de l'emploi, expérimentations, accompagnement des mutations économiques, actions de promotion et de valorisation, études et évaluation).

✓ une participation au fonctionnement de l'**Agence Régionale de Développement**

✓ un programme d'**emplois tremplin** (5.299 à ce jour alors que 10.000 étaient prévus en 2004)

Répartition du budget Actions économiques

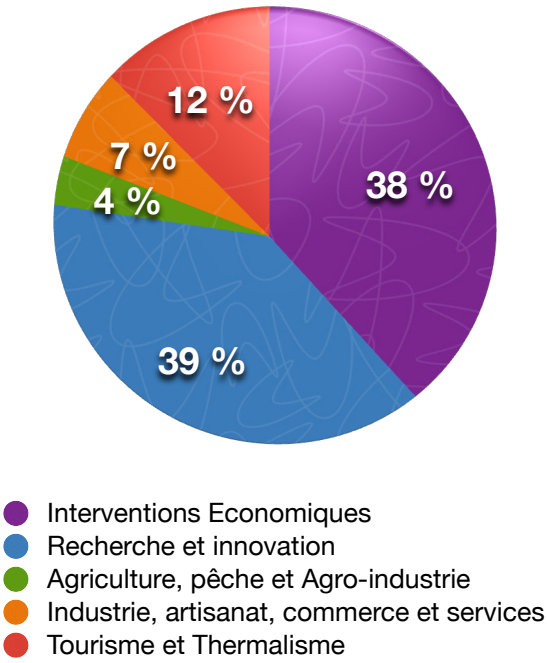

La Recherche et l'innovation

✓ la Région soutient les **7 pôles de compétitivité** mais aussi d'autres espaces actifs du territoire. Elle finance des thèses, des manifestations scientifiques et accompagne les pôles de recherche supérieur (PRES)

✓ au côté d'OSEO Innovation, elle accompagne le Centre Francilien de l'Innovation (CFI), le Lieu du Design (LDD) et le Laboratoire Paris Région Innovation(LPARI).

✓ la Région aide les incubateurs publics, les projets européens et les groupements d'entreprises Elle accompagne des études sur l'agriculture biologique, 14 domaines d'intérêt majeur (DIM), le Genopole, OpticsValley.

L'Agriculture, la pêche, et l'agro-industrie.
✓ Elle accompagne la transmission-reprise des exploitations, les filières agricoles prioritaires.

Les Industries, l'artisanat, le commerce et les autres services.
✓ L'Industrie et les Services
L'axe majeur est le bouquet régional d'aides **PM'UP**. Il est accompagné des plans stratégiques de filières et la diffusion des outils et des méthodes de l'intelligence économique et stratégique (avec les CGPME).

✓ Les artisans, commerçants et métiers d'art.
La Région a mis en place une aide à l'investissement des TPE en zone rurale et dans les quartiers « politique de la ville ». Elle tente de participer à l'élargissement des débouchés commerciaux des TPE et de faciliter leur transmission.

Le Tourisme
Avec 32 millions d'arrivées et 66 millions de nuitées en 2008, le Tourisme est une activité clef de la Région (16% des actifs).

✓ La région s'est appuyée sur les 8 pôles touristiques (bientôt 9) pour élaborer un schéma régional du tourisme et des loisirs

✓ La Région finance 6 points d'accueil et d'information touristiques installés dans les aéroports franciliens. Elle finance l'action menée par le Comité régional du tourisme (CRT).

Dans le Val de Marne...

Les Boucles de la Marne sont un des 8 pôles touristiques de la Région.

Avec plus de 61 aides différentes, la Région mène une politique incohérente de saupoudrage de subventions. Son dynamisme est en panne : 200.000 emplois ont été perdus rien qu'à Paris. L'Île-de-France est l'une des seules régions à ne pas avoir élaboré de plan de relance !

Face aux autres métropoles européennes, l'Île-deFrance est en perte de vitesse : les entreprises étrangères préfèrent désormais s'implanter à Londres, Barcelone ou Milan

La fiscalité envers les entreprises est trop lourde (150 millions d'euros supplémentaires en chaque année prélevés sur les entreprises). Les emplois tremplins sont aussi coûteux qu'inefficaces.

Le Groupe a demandé sans succès une rationalisation des dépenses pour redonner du dynamisme économique à la région et créer des emplois :
- ***guichet unique** pour les entreprises ;*
- ***baisse de la fiscalité** sur les entreprises ;*
- ***remise à plat de l'ARD** dont les objectifs et les résultats divergent dramatiquement ;*
- *aide à la **reconversion d'entreprises** ;*
- ***soutien personnalisé aux salariés** pour faciliter le retour à l'emploi*

Ce que dit la Chambre Régionale des Comptes :
*« la discordance ainsi relevée entre les ressources mobilisées par la Région Ile-de-France et les résultats obtenus conduit la Chambre à **relativiser sensiblement l'efficience des aides** consacrées par le Conseil Régional à la création d'entreprises sur le territoire francilien ».*

L'environnement

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a souhaité faire de l'Ile-de-France la « première éco-région d'Europe ».

En plus de la lutte contre le bruit et l'aménagement de circulations douces, l'action environnementale du Conseil Régional se concentre essentiellement sur 6 politiques sectorielles: les actions en matière de déchets, l'air, l'eau, l'énergie, le patrimoine naturel et l'agriculture.

Parce que l'Ile-de-France représente 15% de la consommation nationale d'énergie, le Conseil Régional aide les collectivités publiques et les propriétaires privés à s'équiper en installations favorisant les énergies renouvelables. Depuis la mise en œuvre de cette politique en 2006, 3 830 dossiers déposés par des propriétaires particuliers ont été subventionnés par la Région..

Le Conseil Régional finance le fonctionnement de l'Agence des Espaces Verts (AEV), afin d'acquérir et/ou aménager des espaces verts régionaux. En outre, il soutient les programmes d'investissement et actions de promotion des Parcs Naturels Régionaux (PNR) : Vexin Français, la Haute Vallée de Chevreuse, Gâtinais Français et Oise – Pays de France. Enfin, il aide les actions de protection des milieux naturels et de la biodiversité, notamment à travers l'agence régionale Natureparif, et peut déclarer un territoire « Réserves Naturelles Régionales » (RNR).

La Région encourage le développement et le maintien de l'agriculture biologique, notamment en zone périurbaine, en aidant les exploitants de surfaces certifiées à s'engager de façon durable dans ce type de production et les agriculteurs à améliorer la qualité des eaux, des sols, des paysages et de la biodiversité à travers le Programme Régional d'Initiative pour le Respect et l'Intégration de l'Environnement (PRAIRIE).

Le cadre de vie est aujourd'hui négligé, la Région n'intervient que très peu sur les opérations d'aménagement des cours d'eau.

L'éco-région n'est qu'un slogan : les crédits consacrés à l'environnement ne représentent que 3 % du budget en moyenne depuis 1998. L'agenda 21 régional n'a été adopté qu'en novembre dernier.

*Les élus ont demandé que nos fleuves et nos **cours d'eau soient davantage valorisés** avec la création de «La Seine pour Tous», établissement ayant pour mission de promouvoir l'utilisation sous toutes ses formes de nos cours d'eau (Transport, Loisirs, Tourisme...). Il serait souhaitable de créer des **parcs** et des espaces verts, de systématiser la construction aux **normes HQE**.*

Dans le Val de Marne...

- réhabilitation des berges des îles de Pissevinaigre, des Gords amont et des Gords aval
- étude pour l'amélioration de l'hydromorphologie de la Marne par le Syndicat Marne Vive à Saint-Maur-des-Fossés
- Installation de toitures végétalisées pour le Conseil Général du Val-de-Marne
- Installation d'une éolienne par la commune de Créteil

Le logement

Le Conseil régional n'a pas de compétence d'attribution dans le domaine du logement.

Cependant, le poids des loyers dans le budget des ménages, près du quart, justifie une intervention dans ce domaine. Le prix des logements est en forte croissance depuis 10 ans : multiplication par 2.5 des logements anciens, multiplication par 1.7 des loyers en couronne.
Le Conseil régional cofinance la création de logements locatifs sociaux. Ce sont principalement les logements sociaux et très sociaux qui sont subventionnés. Le logement intermédiaire n'est financé qu'à la marge. Est financée également la construction de logements pour les jeunes : étudiants, apprentis.

Concernant le parc privé, la Région vient en aide aux copropriétés en difficulté pour des travaux de réhabilitation. Elle cofinance des travaux de lutte contre le saturnisme et pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiment.

L'établissement foncier régional
Créé en 2007, l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPF IF) est compétent sur 5 départements : Paris, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Essonne et Seine-et-Marne.

Son action consiste à faire des portages de foncier, notamment en exerçant son droit de préemption, pour les céder ensuite aux collectivités locales. Les opérations doivent ensuite respecter l'équilibre de ⅔ de foncier pour le logement (avec 30 % de logements sociaux) et ⅓ pour les activités économiques.

La construction de logements neufs se situe à un niveau deux fois inférieur au reste de la France : seuls 35.000 logements ont été construits en moyenne par an depuis 2004.

Le Conseil régional ne finance majoritairement que les logements sociaux et très sociaux, oubliant les classes moyennes.

Les prix de l'immobilier poussent de nombreuses familles à s'installer en grande couronne, là même où les transports sont les plus vétustes, les moins fiables : c'est la double peine !

Le schéma directeur du logement étudiant pouvait être présenté en 2005, il ne l'a été qu'en octobre dernier.

Afin notamment de remettre les classes moyennes au centre de la politique régionale du logement, le groupe Majorité présidentielle a déposé régulièrement des amendements visant à :

- ***relancer la construction de logements neufs*** *pour répondre au besoin de 70.000 logements par an ;*
- *lancer un programme de* ***création de logements intermédiaires*** *pour en finir avec des loyers de 1.400 € pour 80 m2 ;*
- *favoriser l'****accession sociale à la propriété*** *en bonifiant les prêts à taux zéro ;*
- *construire la ville de demain en soutenant les* ***éco-quartiers*** *;*
- *réserver un quota de* ***logements sociaux pour les étudiants.***

Le sport

La Région soutient un «plan piscines régional» qui a accompagné 27 projets en 3 ans.

Elle signe des conventions cadres avec les ligues et comités sportifs régionaux afin d'accompagner leur développement.

Un système de Chèque Transport a été mis en place pour les équipes de jeunes.

Un partenariat avec des sportifs olympiques, les « ambassadeurs du sport » permet de mener des actions de terrain.

Une aide aux clubs sportifs franciliens émergents existe également. Le mode de sélection n'en est **pas le plus transparent**.

Enfin la Région s'associe avec les manifestations et événements sportifs d'envergure sur son territoire.

Les loisirs

La politique de Loisirs de la Région s'appuie sur les 11 Bases de Plein Air et de Loisirs (BPAL) (12ème en cours dans le 93).

La Région subventionne des tickets Loisirs donnant accès aux activités des BPAL. (90.000 Tickets en 2010 contre 80.000 en 2009 avec une valeur faciale de 9€ contre 7€)

Enfin depuis 2006, un dispositif d'aide au départ en vacances est mis en place. Il s'appuie sur l'expertise du GIP «bourse solidarité vacances».

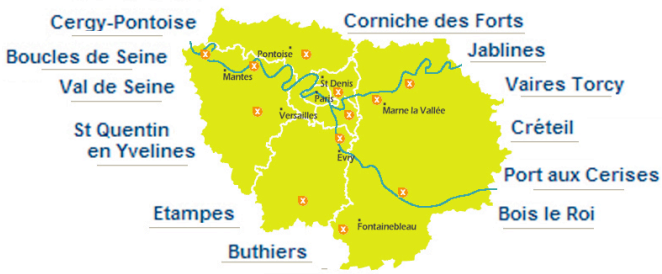

La culture

Les actions dans le domaine culturel sont très variées car, au fil des années, de nouvelles mesures ont été initiées qui viennent s'ajouter aux actions «classiques» de la Région (patrimoine, aide aux communes). On distingue plusieurs domaines d'intervention :

- aide aux communes pour la réalisation de leurs équipements culturels :
actions en faveur du patrimoine :
- actions en faveur de la lecture et du livre

- actions en faveur du cinéma :
- soutien aux arts plastiques :
- aide aux arts de la scène :
- actions en faveur de la musique : Festival d'Ile de France, Orchestre d'Ile de France, Chœur Vittoria, etc…
- pour les jeunes: chéquier culture «Tick'Art» et «lycéens au cinéma»

L'action internationale et européenne

Au titre de la coopération décentralisée, le Conseil Régional est aujourd'hui engagé dans **15 accords de coopération.**

Sur une dépense globale d'environ 25 millions d'euros entre 1998 et 2009, plus de 70% des dépenses ont été engagées envers **seulement** 4 collectivités partenaires :
- Ville de Hanoi,
- la Communauté Urbaine d'Antananarivo,
- la Communauté Urbaine de Nouakchott
- la Région de Kayes.

Exemples :
- 400 000 € pour l'appui à la réhabilitation du bâtiment permettant d'abriter le Musée de la Solidarité et le Centre Culturel Salvador Allende
- 16 000 € pour la promotion de l'édition indépendante francilienne au Liban dans la continuité du salon du livre francophone de Beyrouth

Le schéma directeur

Le Schéma Directeur de la région Île-de-France (SDRIF) est un document de planification qui définit l'avenir souhaitable, selon le Conseil régional, de l'Île-de-France à l'horizon 2030.

Il a été adopté par le Conseil régional le 25 septembre 2008.

Les 5 objectifs du SDRIF

- construire 60.000 logements par an, dont un tiers % de logements sociaux ;
- accueillir 700.000 emplois supplémentaires,
- renforcement des transports collectifs et des modes doux de déplacement ;
- préserver les ressources naturelles et réduire la vulnérabilité aux risques et au nuisances
- unifier la répartition des équipements et services (hôpitaux, équipements culturels...)

Le groupe s'est opposé à cette version du SDRIF :
- il ne répond pas à l'ambition d'une région-capitale : faibles objectifs de croissance et d'emplois nouveaux ;
- peu de foncier ouvert à l'urbanisation pour répondre à l'objectif du Gouvernement de construire 70.000 logements par an
- l'objectif final de 30 % de logements sociaux en Île-de-France remet en cause l'autonomie des communes.
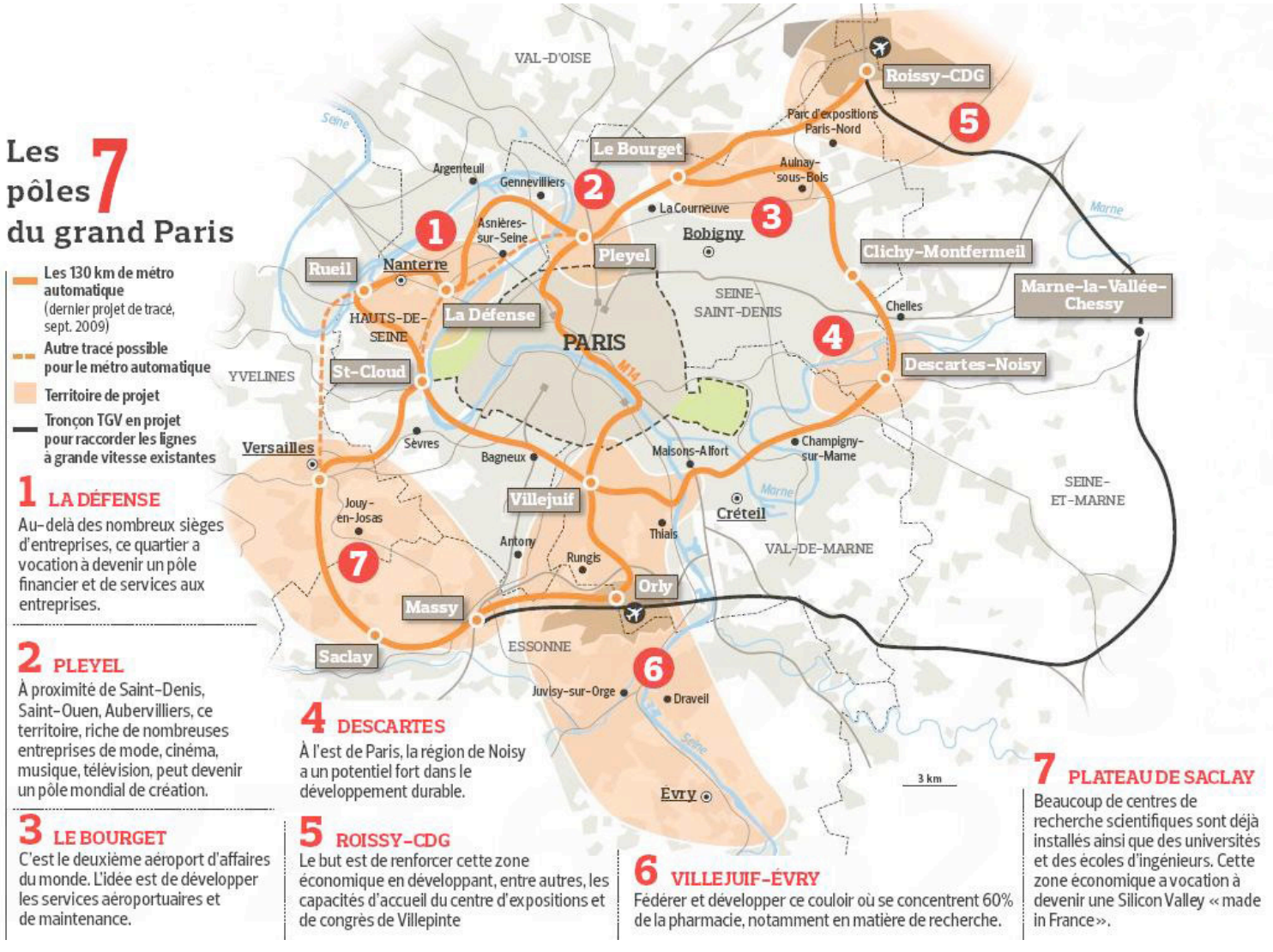
Le Grand Pari(s)